

Compte-rendu du CA du 1^{er} Décembre 2011

Participants : Olivier Baudon - Anne Caillet – Christian Carrez - Christine Crochepeyre – Max Dauchet - Sylvie Desprès – Pierre Gançarski – Stéphane Genaud - Annie Geniet – Frédéric Gervais - Colin de la Higuera – Brigitte Le Pevedic - Jean-Christophe Janodet – Philippe Marquet - Jean-Marc Petit - Jean-Pierre Peyrin – Gaëtan Rey
Invités – Bruno Durand

1 - CNU

La présidente du CNU 27 est Annick Montanvert, et Brigitte Le Pevedic est Assesseur B. La liste A de Specif a obtenu 35% des voix, et compte 6 élus, et la liste B 25% des voix, pour 4 élus.

Il est à noter que globalement, il y a peu de femmes parmi les élus, et les nominations par le ministère ont renforcé le déséquilibre.

Les évaluations des personnes débiteront dès cette année, et ce sont les personnes nées en mars, juillet et octobre qui seront évaluées. Il semble que les dossiers soient à constituer pour le mois de février. Ils devraient avoir la même forme que les dossiers de promotion.

2 - Le CoCNRS

La section 7, répartie en 7a et 7b a donné naissance à deux sections, les sections 6 et 7. Les répartitions entre ces sections se font de façon individuelle. Des élections se tiendront au printemps pour remplacer le comité de la section 7 par deux comités des sections 6 et 7. Pour mettre des candidatures en place, des discussions sont en cours entre Specif et le Club EEA. Des candidats soutenus par les deux associations seront donc proposés. Un « comité des sages » est constitué pour chacune des sections. Pour la section 6, il comportera 9 personnes au nom de Specif et 3 au nom du Club EEA. Le dossier est suivi, pour Specif, par Jean-Marc Petit. Bruno Durand fait remarquer qu'il y a en fait plus de 95% de personnes correspondant à la section CNU 27 en section 6, et que donc, il serait cohérent que le comité de cette section reflète cette réalité. Pour la section 7, le comité comportera 3 membres pour Specif et 9 pour le club EEA. Le dossier est suivi par Colin de la Higuera. Les trois noms proposés pour la section 7 sont Elsa Angelini, Michel Beaudouin-Lafon et Colin de la Higuera. Une réunion prévue le 2 décembre doit permettre de finaliser la mise en place des comités de sages. La commission EEA-Speicf est constituée de Philippe Bidaud, Laure Blanc-Feraud, Patrick Flandrin, Christian Glaize, Colin de la Higuera, Jean-Marc Petit, Edwige Pissaloux, Abdeldjalil Ouahabi, Janan Zaytoon.

Bruno Durand indique par ailleurs qu'il serait pertinent de discuter aussi avec la SNCS (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques).

3 - Devenir de Specif

Lors de l'assemblée générale de février 2012, il sera proposé aux membres de Specif la transformation de Specif en ARUP.

Le nom de l'association doit lui évoluer, mais il est décidé à l'unanimité de garder le sigle Specif. Le nom retenu est « Société pour la Promotion, l'Enseignement et la reCherche en Informatique ».

Quelques questions sont abordées quant aux modifications de fonctionnement si Specif devient ARUP. Tout d'abord, Specif ne pourra plus proposer de listes aux élections du CNU. Par ailleurs, Specif restera une société professionnelle, elle ne deviendra pas Société Savante.

Mais il faudra que Specif se positionne par rapport aux autres sociétés savantes. Une journée recherche pourrait être consacrée à ce thème.

Hormis le problème des élections au CNU, Specif gardera les mêmes attributions. Le statut d'ARUP a pour vocation de permettre l'élargir l'audience de Specif, pas de remettre en cause ses missions. Il faudra donc par la suite aborder le problème du CNU : qui prendra la place de Specif, quel rôle Specif pourra jouer au niveau de la constitution du CNU, ...

Pour préparer le changement de statuts, une commission, composée de Max Dauchet, Bruno Defude, Frédéric Gervais, Colin de la Higuera et Philippe Marquet a rédigé des nouveaux statuts. Ils ont en particulier simplifié les types de membres qui sont au nombre de trois : les membres actifs (toute personne sans distinction peut être membre actif), les personnes morales, et les membres honoraires. Le règlement intérieur décrit également l'existence et le fonctionnement du comité scientifique.

D'un point de vue concret, le calendrier adopté est le suivant : envoi de documents aux adhérents mi-décembre : une lettre explicative, la convocation à l'assemblée générale, avec l'ordre du jour, un pointeur vers les nouveaux statuts et le règlement intérieur, la liste des candidats avec les CV et professions de foi, la procédure de vote, le bulletin et le pouvoir.

4 - La SEE

Une réunion organisée par l'IFIP-SEE a eu lieu le 8 novembre à laquelle Specif a été invitée. La SEE souhaite organiser l'informatique française autour de l'IFIP. Specif adopte la position suivante : Specif reconnaît la SEE comme l'interlocuteur et le représentant de la France à l'IFIP, et Specif facilitera l'accès à l'IFIP de tout informaticien qui le demande.

5 - ISN

Specif a participé au salon Educative, via un stand commun avec l'EPI. Cela a permis de rencontrer des enseignants (du secondaire), des inspecteurs, des recteurs... et de faire la promotion de l'enseignement de l'informatique. L'expérience a été concluante et pourra être renouvelée, mais il faudra réfléchir à la création de supports adaptés pour les éditions à venir. Une commission « Curriculum d'informatique de la maternelle au doctorat » a été constituée, dirigée par Gérard Berry, Maurice Nivat et Gilles Dowek.

6 - ITIC

Suite à sa dissolution, l'ASTI propose un versement de 10 000 € à Specif dont la finalité est essentiellement le financement des activités du groupe ITIC. Le CA accepte le legs et la condition d'affectation des crédits. En terme de statut, le groupe ITIC pourrait, après s'être constitué en loi 1901, adhérer à Specif en tant que personne morale, dispensée de cotisation par le CA.

7 - L'ONISEP

Suite à la création de la spécialité ISN, Robert Cabane a demandé que des modifications soient apportées aux brochure de l'ONISEP, afin d'y apporter des réponses aux questions : qu'est-ce qu'un informaticien ? Commente le devient-on ? L'ONISEP a pour cela demandé à Specif de lui fournir quelques portraits d'informaticiens. Gaëtan Reys et Olivier Baudon travaillent sur ce point. La possibilité de faire également un film sera également étudiée, peut être en collaboration avec l'université de Lille.

8 - Le bulletin

Dans l'état actuel des choses, le bulletin manque cruellement d'images et de photos. Il faudrait à terme remédier à ce manque, tout en prenant toutes les précautions utiles par rapport à la gestion des droits. Ce point sera étudié.

Il faudra également prévoir des responsables de sections, qui gèrent le contenu des rubriques, avec recherche et filtrage d'informations.

Il faut également trouver un(e) rédacteur(ice) en chef qui prenne le relais de Christine et Christian, tous les deux retraités.

9 - l'international

Laure Petrucci a participé à Informatics Europe. Elle a constaté qu'il y avait une pression européenne pour que l'on arrête de faire des évaluations par disciplines ; que les mêmes questions que celles qui nous préoccupent se posent dans les autres pays : faire reconnaître l'informatique comme une science, introduire l'informatique au lycée, nombre d'étudiants en science en chute, le nombre de filles est faible...

Christine Choppy a été élue dans le board d'Eqanie, mais pas au nom de Specif, qui ne souhaite pas, dans l'état actuel des choses, devenir partenaire d'Eqanie.

Les espagnols organisent une conférence sur l'enseignement. C'est une idée que pourrait reprendre Specif en France.

10 - Le congrès de Toulouse

Pour l'AG, il est nécessaire d'avoir le quorum (1/4 des adhérents) pour voter le passage à l'ARUP. Il faut donc que chaque membre du CA veille à ce que tous les pouvoirs requis soient donnés.

Le nouveau logo (qui sera choisi par vote électronique dans les jours à venir) sera utilisé pour le congrès. L'idée d'objets (blocs, stylos..) avec le logo Specif est à l'étude actuellement.

11 - Informations diverses

- Colin de la Higuera signale le concours « Boost your Code », concours de programmation organisé par l'INRIA, auquel Specif est associé.
- Suite à quelques remarques d'adhérents, Specif forum est maintenant complètement modéré.
- Le point est fait sur les finances du congrès de Grenoble : les dernières rentrées devraient arriver sous peu (1500€).